

Valorisation des compétences, NCT[®]

Comment aider les doctorants à préparer l'évolution de leur carrière professionnelle ?

Quel que soit le secteur d'activité visé par les jeunes docteurs (public ou privé), leurs aptitudes professionnelles seront évaluées au regard de leur capacité à :

- valoriser les acquis de l'expérience doctorale
- repérer les enjeux socio-économiques de leurs travaux de recherche
- identifier leurs compétences et argumenter la transférabilité de ces compétences, etc.

Pour aider les doctorants dans cette réflexion, l'ABG leur propose la formation : « Valorisation des compétences, NCT[®] »

- un concept protégé (inventé en 2000 par 3 ED et ABG)
- une formation régulièrement évaluée
- un dispositif piloté par un comité composé de représentants :
 - o du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur
 - o des organismes de recherche
 - o des collectivités territoriales
 - o des écoles doctorales
 - o des entreprises
- une formation individualisée assurée par un *mentor*, professionnel des ressources humaines, extérieur au monde académique

Plus de 3 200 doctorants issus d'environ 200 écoles doctorales distinctes ont participé à l'exercice des années 2002 à 2013.

La Valorisation des compétences, NCT[®] est un dispositif de formation original conçu spécifiquement pour aider les doctorants en fin de thèse :

- à faire le point sur les compétences acquises pendant la préparation du doctorat et à se les approprier
- à analyser l'expérience doctorale sous l'angle de la gestion de projet
- à identifier leurs compétences scientifiques et transversales
- à définir des pistes professionnelles en fonction des implications socio-économiques de leur recherche

La mise en œuvre de cette formation nécessite un investissement de la part des différents protagonistes

- le doctorant :
 - o y consacre l'équivalent de 7 à 10 jours de travail essentiellement personnel
- l'école doctorale :
 - o organise la formation
 - o coût moyen par doctorant participant : 750 à 1100 €
- les partenaires institutionnels :
 - o le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, certaines collectivités territoriales (Conseils régionaux d'Alsace, d'Ile de France, Conseils généraux, CCI de Nice, etc.).

La formation NCT[®] se conclut par la réalisation d'un document de synthèse :

- Présentation de l'intérêt des recherches (contexte général, sujet, enjeux autres que scientifiques, etc.)
- Exposé des modalités de gestion du projet (organisation, animation, gestion des risques, prises de décision, moyens mis en jeu, etc.)
- Illustration des compétences acquises (savoir-faire, savoir-être mis en oeuvre, qualités personnelles et professionnelles développées, transférabilité, etc.)
- Identification de pistes professionnelles

Ce travail de réflexion et d'analyse n'a pas de valeur académique, et peut être rédigé dans un style plus personnel que celui de la thèse et aisément compréhensible par des non-spécialistes du domaine de recherche. Il donne lieu à une présentation orale spécifique devant un public constitué pour partie de professionnels du secteur privé.